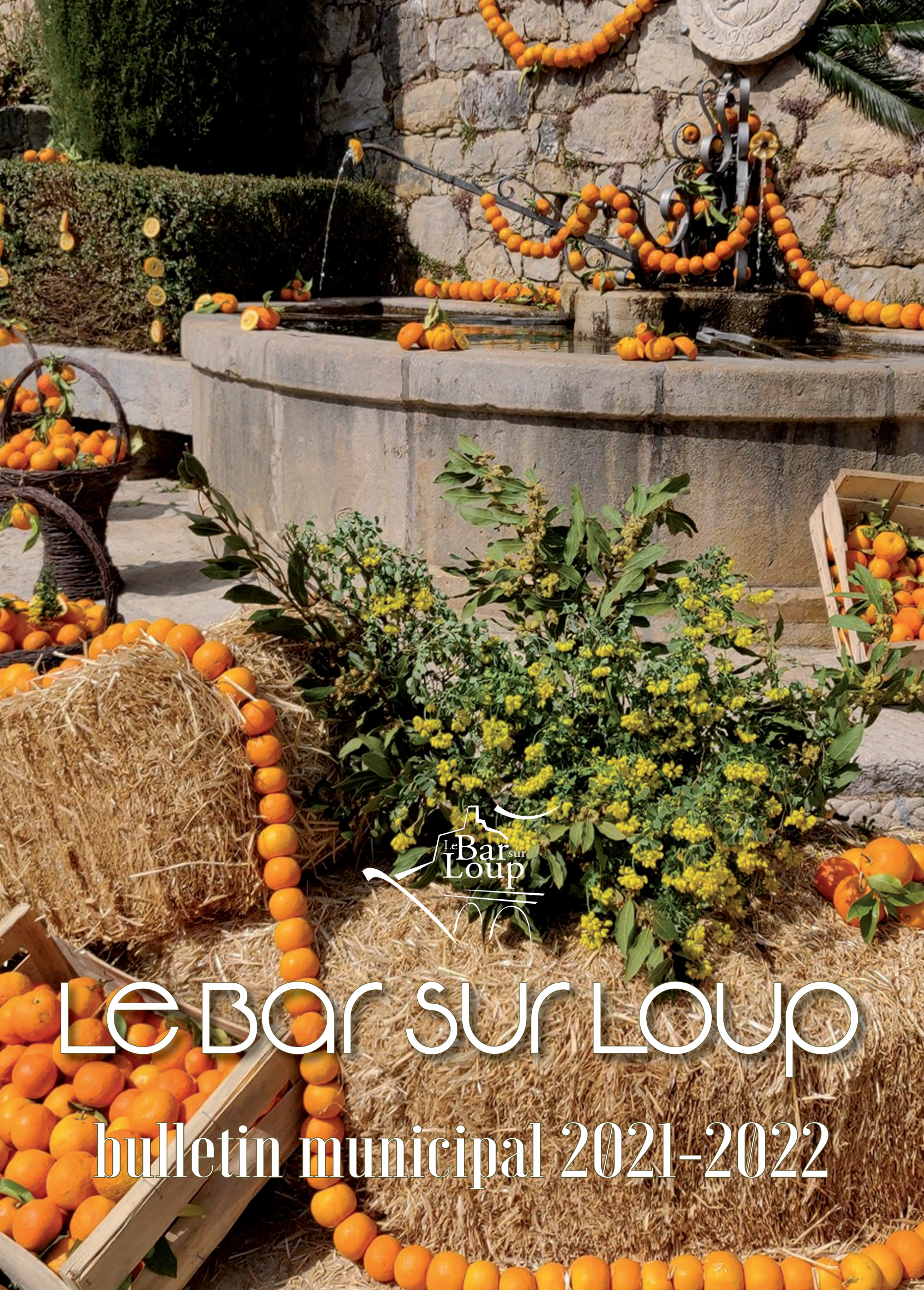




LE BAR SUR LOUP

bulletin municipal 2021-2022

sommaire

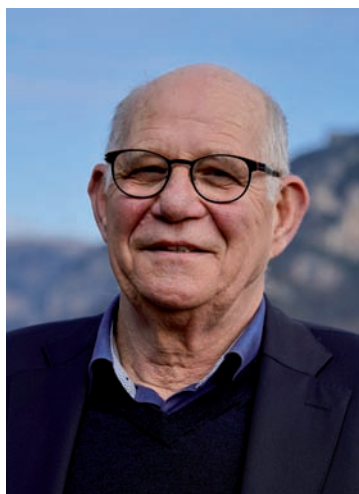
2	Sommaire	16 - 17	La Bibliothèque - La Crèche
3	Éditorial	18 - 19	CCAS Solidarité
4 - 5	Finances	20 - 21	Temps de fêtes
6 - 7	Vie communale	22 - 23	Vie associative - La Passerelle
8 - 10	Services techniques	24 - 25	Police municipale
11	Agriculture	26 - 27	Centre de secours
12 - 13	L'enfance	28 - 29	La minorité
14 - 15	La jeunesse	30 - 31	État Civil



services municipaux

Services Administratifs	Téléphone	Portable	Courriel
Accueil	04 92 60 35 70		accueil@lebarsurloup.fr
Urbanisme	04 92 60 35 70		contacturba@lebarsurloup.fr
CCAS	04 92 60 35 72		ccas@lebarsurloup.fr
Cimetière	04 92 60 35 70		cimetiere@lebarsurloup.fr
Secrétariat du Maire	04 92 60 35 89		secretariat@lebarsurloup.fr
Habitat - Foncier	04 92 60 35 70		alice.gatineau@lebarsurloup.fr
Enfance - Jeunesse - Associations	04 92 60 31 92	07 88 18 92 38	service.enfance@lebarsurloup.fr service.assos@lebarsurloup.fr
Communication - Culturel	04 92 60 35 70	06 79 35 24 37	anne.blanchet@lebarsurloup.fr
État Civil - Élections	04 92 60 35 73		etciel@lebarsurloup.fr
Finances	04 92 60 35 86		service.compta@lebarsurloup.fr
Services Techniques	04 92 60 35 75		services.techniques@lebarsurloup.fr
Police Municipale	04 92 60 35 76	06 80 36 24 78	police.municipale@lebarsurloup.fr
A.S.V.P.		06 11 30 30 49	
Bibliothèque			biblio@lebarsurloup.fr
École Élémentaire	04 93 42 90 65		
École Maternelle	04 93 42 90 31		
Garderie scolaire		06 10 95 13 67	service.jeunesse@lebarsurloup.fr
BsL Ados		07 69 79 91 91	bslado@lebarsurloup.fr
Crèche	04 93 70 63 21		creche@lebarsurloup.fr

éditorial



L'année 2021 restera une année où il a fallu s'adapter, encore et encore, aux conséquences de cette crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant deux ans.

Les difficultés que beaucoup d'entre vous subissent sont bien présentes à mon esprit. Qu'elles soient d'ordre économique, sécuritaire, culturel, je puis vous assurer que l'équipe municipale et les services communaux travaillent chaque jour de l'année pour préserver et améliorer votre bien-être.

J'ai une pensée sincère et profonde, pour les familles de nos disparus et pour celles et ceux d'entre vous qui ont eu des symptômes du Covid, parfois lourds, et qui ont mis du temps à s'en remettre.

Je n'oublie pas nos associations, qui représentent la vie locale, participent au dynamisme du village et créent du lien social. Souhaitons que rapidement tous les bénévoles qui les animent puissent reprendre une pleine activité.

Les services municipaux ont effectué un travail soutenu durant cette année particulière. Leur collaboration reste sans faille dans le partage et la participation des effectifs aux orientations et décisions. Je tiens à les remercier et les féliciter pour cet état d'esprit.

Et ma gratitude ne serait pas totale si je ne citais pas les élus qui s'investissent au quotidien dans l'action communale.

Le groupe scolaire et la maison de retraite des Orangers ont dû s'habituer aux différentes contraintes sanitaires et leurs personnels ont fait preuve de grandes capacités d'adaptation.

Les forces de Gendarmerie nous épaulent souvent et je tiens à les remercier vivement pour leur engagement. Tout comme notre Centre d'Incendie et de Secours qui veille sur nous et qui, lors de l'incendie qui a frappé notre commune en juillet dernier, a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la propagation du feu.

Afin de ne pas rompre le lien avec vous, nous avons essayé de vous proposer des temps de rencontres tout au long de l'année écoulée. Nous les aurions souhaités plus nombreux mais s'il ne fallait en citer qu'un, je choisirais la Fête de l'Automne en novembre dernier qui a rencontré un vif succès et que nous aimerions pérenniser.

Nos projets communaux sont lancés :

- Mise en place progressive de la vidéoprotection avec implantation de caméras en priorité aux endroits les plus sensibles du village.
- Reprise de l'étude paysagère initiale sur le site du Pin d'Aval après apurement du péril réalisé en 2021
- Reconstruction dans les plus brefs délais du mur de l'école qui s'était effondré lors de la tempête Alex après demande et obtention d'une subvention en 2021
- Rénovation des appartements situés dans le bâtiment « de la Poste » et qui seront proposés à la location.

En ce début d'année 2022 gardons l'espoir de retrouver très vite une vie normale avec des moments de partage et de convivialité pour tous.

Bien à vous
Votre Maire, François Wyszowski

Comme annoncé l'an passé, les comptes de l'exercice 2020 «exercice de transition», sont marqués par les conséquences de la crise sanitaire sur une année complète, ainsi que par le transfert du budget Eau et Assainissement, compétences relevant désormais de la communauté d'agglomération.

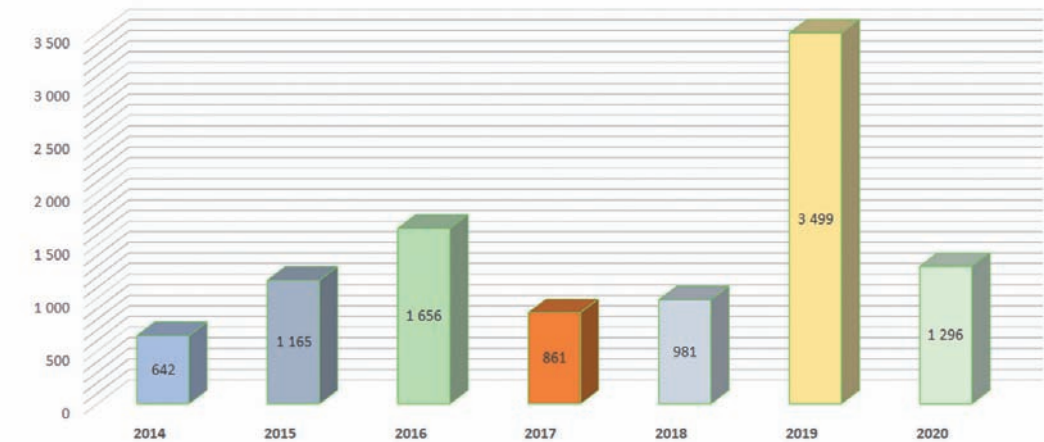
L'effort accompli en 2020 et qui s'est poursuivi en 2021 vise à conforter la situation financière de la commune et à rétablir sa capacité d'autofinancement. Après les lourds investissements de la crèche et de la maison des associations La Passerelle, nous devons avoir les moyens de faire face à nos obligations. Il est en effet impératif d'entretenir la voirie, de restaurer des murs dégradés rendus dangereux par la succession d'aléas climatiques et surtout de poursuivre dans les années à venir la réalisation de nos projets d'investissement.

Nous vous souhaitons une année 2022 agréable, paisible et prospère.



François Muller, Adjoint aux Finances et aux Ressources Humaines

**EVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
DE 2014 A 2020 EN K€**



DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 1 296 K€ + OPERATIONS D'ORDRE 16 K€ = 1 312 K€

**EVOLUTION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
DE 2012 A 2020 EN K€**

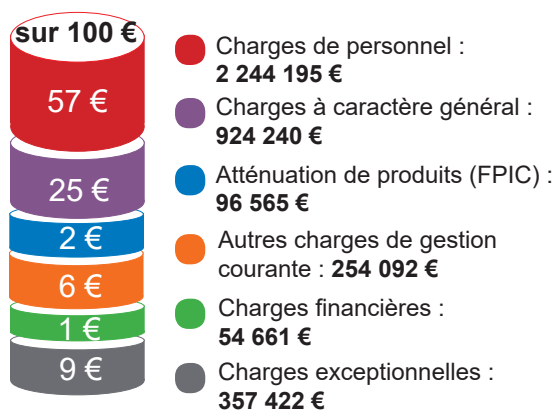


RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 1 832 K€ + 274 K€ OPERATION D'ORDRE = 2 105 K€

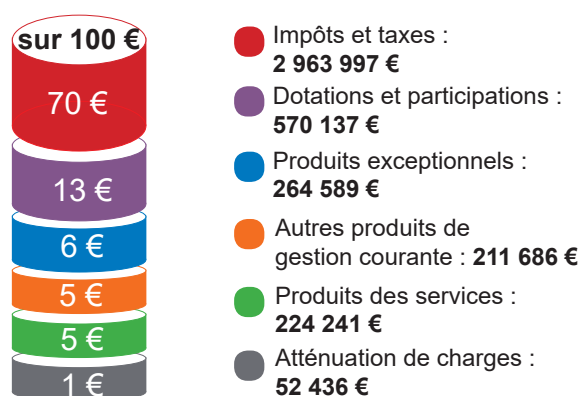
Concernant le budget principal 2021

Le total général des dépenses et des recettes
(toutes sections confondues) s'équilibre à 6 983 700,24 € soit :
5 193 930,69 € en fonctionnement et 1 789 769,55 € en investissement

Répartition des **dépenses réelles** de fonctionnement année 2020



Répartition des **recettes réelles** de fonctionnement année 2020



Ventilation des **dépenses réelles** de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2019	2020	Écart	%
011. Charges à caractère général	1 087 645 €	924 240 €	- 163 405 €	- 15 %
012. Charges de personnel	2 100 090 €	2 244 195 €	144 105 €	7 %
014. Atténuation de produits (FPIC)	107 255 €	96 565 €	- 10 690 €	- 10 %
65. Autres charges de gestion courante	243 299 €	254 092 €	10 793 €	4 %
66. Charges financières	59 337 €	54 661 €	- 4 676 €	- 8 %
67. Charges exceptionnelles	1 453 €	357 422 €	355 969 €	NS
Total des dépenses réelles	3 599 078 €	3 931 175 €	332 096 €	9 %

Hausse des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2019 : **9 %**



Dépenses réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2019 :

La baisse des charges à caractère général (-15%) met en évidence l'impact de la crise sanitaire : arrêt des activités périscolaires, jeunesse, cantine, pendant les deux mois de confinement et une forte baisse des activités culturelles et festives.

L'augmentation (+7%) des charges de personnel est induite par le fonctionnement de la crèche sur une année pleine.

La charge exceptionnelle correspond essentiellement au transfert du budget annexe Eau et Assainissement à la CASA. Le résultat positif de ce budget avant transfert (409 k€) avait été intégré dans le report de l'exercice de l'année 2019 sur 2020.

Ventilation des **recettes réelles** de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2019	2020	Écart	%
73. Impôts et taxes	2 982 840 €	2 963 997 €	- 18 843 €	- 1 %
74. Dotations et participations	260 312 €	570 137 €	309 825 €	119 %
77. Produits exceptionnels	132 442 €	264 589 €	132 147 €	100 %
75. Autres produits de gestion courante	242 585 €	211 686 €	- 30 899 €	- 13 %
70. Produits des services	253 260 €	224 241 €	- 29 019 €	- 11 %
013. Atténuation de charges	46 681 €	52 436 €	5 755 €	12 %
76. Produits financiers	1 064 €	988 €	- 76 €	- 7 %
Total des recettes réelles	3 919 183 €	4 288 073 €	368 890 €	9 %

Hausse des recettes par rapport à 2019 : **9 %**



Recettes réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2019 :

Les recettes de fonctionnement ont été grevées par :

- La baisse des produits et services (-29 k€) notamment liée à l'arrêt des prestations payées par les parents pendant les deux mois de confinement.

- La perte des loyers, sur une année complète, de la Poste et du Trésor Public (-30 k€) dans le chapitre «autres produits de gestion courante».

En revanche, nous avons bénéficié de la participation de la C.A.F. pour la crèche, sur l'année complète, sans retenue au titre du confinement (chapitre dotations et participations).

Dans les produits exceptionnels, nous avons également enregistré l'encaissement de la vente d'un terrain (132 k€).

En 2021, des projets d'envergure qui impacteront notre commune pour plusieurs années ont été lancés en matière d'urbanisme et d'aménagement : finalisation du Site Patrimonial Remarquable et modification du P.L.U. pour l'aménagement de la zone de la Sarrée.

Nous n'en sommes qu'au début certes mais je crois fermement que 2022 sera une belle et efficace année de réalisations collectives.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.

Prenez soin de vous.

Delphine Carosi, adjointe à l'Urbanisme



patrimoine

La commune et le bureau d'études «Raphaneau Fonseca/Gyns/Blein/Domène SCOP» ont poursuivi leur travail d'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (P.V.A.P.), en partenariat avec les services de l'État et les instances parties prenantes.

Le conseil municipal a arrêté le projet de P.V.A.P. lors de la séance du 21 janvier 2021.

Le projet a par la suite été présenté à la commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, qui a émis un avis favorable à ce projet.



Les personnes publiques associées ont ensuite été consultées et une réunion d'examen conjoint s'est tenue avant l'été, relevant des points d'amélioration pris en compte par le bureau d'études.

La consultation obligatoire de l'autorité environnementale a été faite en septembre 2021, un retour positif nous a été délivré le 15 novembre dernier, indiquant que le projet n'était pas soumis à une évaluation environnementale.

Au cours du 1^{er} semestre 2022, après désignation par le tribunal administratif d'un commissaire enquêteur, le projet sera soumis à l'enquête publique, comme pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Vous pouvez d'ailleurs dès à présent retrouver le dossier complet sur le site internet de la commune, www.lebarsurloup.fr, une page dédiée au S.P.R. a été créée dans l'onglet «cadre de vie».

Après son approbation définitive en conseil municipal, ce dossier sera annexé au P.L.U. au titre des servitudes d'utilité publique.

plan local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a été approuvé par délibération du conseil municipal le 26 octobre 2019.

Parmi les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D., pièce n°2 du P.L.U.) figure celui d'asseoir le rayonnement économique du territoire, lié aux grandes entreprises et activités industrielles, en confortant la zone d'activité de la Sarrée.

Réglementairement, cela s'est traduit sur la Sarrée par la définition de zones UE, AUE et AUL au règlement graphique et la rédaction de prescriptions dans le règlement écrit et dans les orientations d'aménagement et de programmation.

Cependant, depuis, le projet de la C.A.S.A. et de la commune a évolué et il convient en conséquence de revoir la réglementation du site.

Ainsi, lors de la séance du 8 juin 2021, le conseil municipal a prescrit la modification du P.L.U. pour permettre la concrétisation du projet de zone économique et d'équipements publics au lieudit La Sarrée.

Cette modification entraînera une évolution du règlement graphique, du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation concernant les zones AUE et AUL, voire de la zone UE de la Sarrée.



Image d'illustration

pin d'aval

Depuis l'année 2009, les différentes municipalités se sont penchées sur la place du Pin d'Aval, située au cœur du village, et ayant défrayé la chronique à deux reprises pour sa fragilité.

En effet, un premier effondrement des constructions s'est produit le 4 novembre 2010, et alors que tout était prêt pour lancer un marché de travaux d'aménagement de la place, un deuxième péril imminent a été déclaré le 17 décembre 2018, bloquant tout projet d'aménagement jusqu'à ce que la sécurisation de ce nouveau bâtiment menaçant ruine soit totale.

Comme décrit page 9 c'est chose faite, l'aménagement de la place peut donc être à nouveau envisagé.

Les travaux de sécurisation ont changé la configuration des lieux car ils ont été menés en anticipant sur le futur aménagement.

La mise en place du Site Patrimonial Remarquable sur la commune et cette nouvelle configuration des lieux vont permettre de reprendre l'étude d'aménagement afin de s'autoriser à l'améliorer en partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France, qui avaient déjà validé le 1^{er} projet.

Les contraintes dues au Covid et diverses restrictions budgétaires ne nous ont pas facilité la tâche l'an dernier.

Nous avons également dû faire face à des dépenses imprévues : découverte de réseaux enterrés à risque chez un particulier, contrainte de payer un engagement financier précédent et non apuré et en fin d'année, obligation de réaliser sous 8 mois un mur de soutènement et de payer des indemnités.

Mais tout cela n'a pas entamé mon enthousiasme ni celui de nos services techniques pour travailler et monter de beaux projets pour l'avenir.

Je vous souhaite une belle et constructive année 2022.

Georges Cauvin,
Adjoint aux Travaux et aux Services Techniques



Vos services techniques : on y trouve une multitude de métiers, peintre, plombier, menuisier, mécanicien, électricien, soudeur, jardinier, etc. Outre leur quotidien pour assurer l'entretien de tous les bâtiments communaux accueillant du public, ainsi que les routes et les espaces verts, ils interviennent tout au long de l'année pour les festivités et les manifestations. Ils sont également mobilisés lors d'événements climatiques de forte intensité afin d'assurer votre sécurité. Un grand merci à eux !

Nous poursuivons le renouvellement de notre parc vieillissant de véhicules et d'engins.

Ainsi, un nouvel aspirateur/broyeur à feuilles a été acquis pour 10.000 € ainsi qu'un petit camion pour 21.500 € (reprise déduite) en remplacement des porteurs électriques qui se sont avérés inadaptés à nos besoins et à la topographie de notre territoire.



La rénovation du bâtiment dit «le Marius» continue avec la réfection de la toiture. Ce chantier, d'un montant de 32.250 €, progresse malgré un démarrage retardé et des mauvaises surprises. Ces aléas retardent malheureusement le chantier similaire sur la maisonnette dite «le Tilleul» qui a été commandé pour un montant de 12.500 €

histoires de chantiers



le pin d'aval



Deux chantiers ont demandé une attention toute particulière avec des périls d'effondrement sur un bâti au cœur du Pin d'Aval et sur un grand mur chemin du Riou.

Le premier a consisté à déconstruire méthodiquement un bâtiment sur deux niveaux ainsi qu'une partie de l'ancienne façade qui surplombe la rue Estrabarry.

Ce chantier s'inscrivait au départ uniquement dans un cadre de mise en sécurité mais il a progressivement évolué dans la perspective de l'aménagement futur de l'espace de vie du Pin d'Aval. Le coût final de cette opération a été de 258.500 €.

effondrement du 6 octobre 2021

Le second chantier a nécessité une intervention dans l'urgence mettant en suspend le reste des dossiers. La commune a dû intervenir en se substituant aux propriétaires défaillants afin de faire cesser le péril.

Le chantier a consisté à retirer méthodiquement un grand mur disloqué sur 5 mètres de haut et à dégager 500m³ de terre instable.

Le coût de 46.000 € sera répercuté sur l'ensemble des propriétaires concernés.



à la crèche

100 m² d'enrobé de la cour de la crèche, vétustes et dangereux pour les enfants, ont dû être changés pour un montant de travaux s'élevant à 6000 €.

Afin de ne pas étouffer les arbres en place dans la cour, une formule colorée et perméable a été mise en place autour des troncs.



à venir

réseaux



Concernant les réseaux, l'année 2021 a vu le renouvellement de 517 mètres linéaires de conduite d'eau potable par la C.A.S.A./Hydropolis sur l'avenue Amiral de Grasse pour un coût d'environ 312 000 € (budget C.A.S.A.)

D'autres dossiers identifiés sur 2021 sont en cours et leur réalisation est sur le point d'être enclenchée :

- reconstruction de murs et notamment celui de l'école : subvention obtenue, consultation des entreprises en préparation
- reconstitution d'un talus de soutènement chemin des Vergers : maîtrise foncière en cours, consultation des entreprises à lancer
- une première tranche de video-protection : montage en cours du dossier de consultation des entreprises
- Pin d'Aval : reprise de l'étude initiale pour compléter avec le récent péril purgé
- rénovation du bâtiment abritant anciennement la Poste : consultation des entreprises en cours de finalisation



Cette année fut une année de transition sur le plan de la dynamisation de l'agriculture du village : réception de nombreux candidats à l'installation, prise d'informations auprès des instances de notre environnement et communication sur notre volonté de mettre ou remettre en culture des terres agricoles au Bar sur Loup.

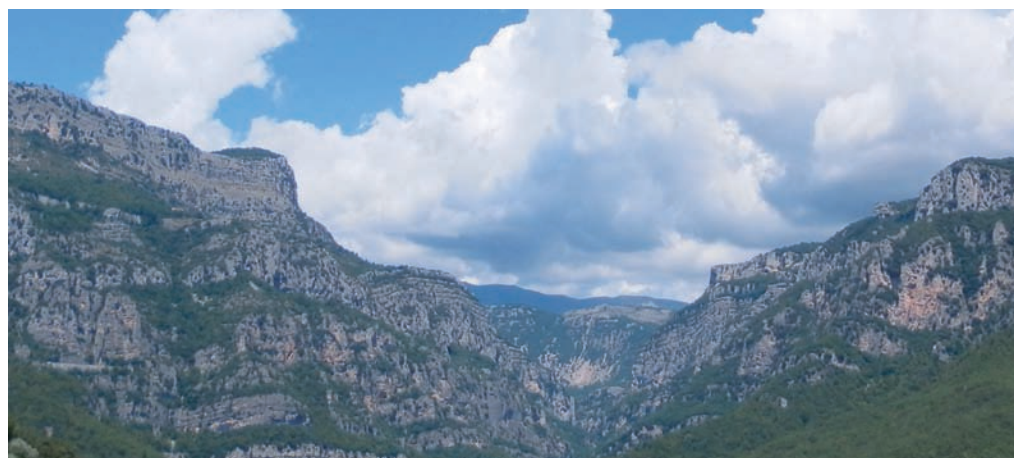
Maxime Ferrero,
Conseiller délégué à l'Agriculture
et à l'Environnement



Une réunion est en préparation avec des institutions telles que la C.A.S.A., le P.N.R., la SAFER, la Chambre d'Agriculture et des communes voisines afin d'informer les propriétaires de terres agricoles du Bar sur Loup.

Il s'agira de communiquer sur le projet FEADER « Stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel », sur les outils existants mais également sur de nouveaux outils, dont certains spécifiques à notre territoire, concernant la mise à disposition des terres agricoles.

Cette réunion devrait se tenir au premier trimestre 2022, si les conditions, en particulier sanitaires, le permettent.



Le P.N.R. des Préalpes d'Azur devrait prochainement installer un panneau d'entrée de parc au parking de la Jarrerrie – à l'entrée du pont piéton – dont les illustrations mettront en valeur la situation exceptionnelle de notre village et informeront les visiteurs des possibilités d'exploration du parc à partir des gorges du Loup et au-delà.

L'association du Bigaradier nous a informés de sa volonté de communiquer sur l'histoire de la culture de cet agrume et des produits issus de sa culture.

Elle sera donc présente lors de la prochaine Fête de l'Oranger avec une exposition inédite et itinérante, dont la première étape sera au Bar sur Loup. Vous pourrez la découvrir dans la chapelle de la Passerelle.

agriculture

Dans un premier temps, je souhaite remercier toutes les personnes qui oeuvrent au quotidien auprès des enfants... tout d'abord l'équipe d'animation du périscolaire qui intervient au-delà de ses heures depuis la rentrée pour remplacer le personnel absent et assurer une ambiance rassurante et positive pour permettre aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions. Ensuite, je remercie les parents qui par leur implication et leur bénévolat viennent aider l'équipe au coup par coup suite à une pénurie du personnel due à la Covid.

Dans un deuxième temps, je tiens à rappeler que malgré les diverses difficultés que nous rencontrons, nous agissons au mieux pour permettre à vos enfants de s'épanouir pleinement tout au long de leur vie à l'école. Depuis plusieurs mois, Il faut à la fois être garant du respect des consignes sanitaires et dans le même temps, s'adapter quelquefois au jour le jour face à des situations inopinées.

Dans tous les cas, je vous souhaite le meilleur à venir et je reste à la disposition de toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer, échanger ou proposer des idées d'actions dans l'intérêt des enfants.



Fatiha Miloudi
Conseillère déléguée
à la Vie Scolaire et
au Péri-scolaire



Découverte de l'histoire du roman de Jules Verne «Voyage au centre de la terre».



Sensibilisation au tri sélectif.



Découverte du monde imaginaire de Poudlard et des contes, ainsi que du monde égyptien.



Activités aquatiques au Centre.



Moments sportifs.



Jeux de motricité.



Quoi de mieux que les Caves du Château pour se faire peur lors de la fête d'Halloween, organisée par l'A.B.P.

«Tout au long de l'année, les enfants et l'équipe encadrante ont mené des projets tous aussi enrichissants les uns que les autres. C'est un réel plaisir de les voir s'épanouir au sein de notre structure autour de thèmes et d'activités qui suscitent leur intérêt.»

Vincent Candeli, responsable périscolaire et Filous



Tout comme l'an dernier, 300 magnifiques cartes ont été confectionnées pour les aînés de la commune ainsi qu'une gigantesque fresque (ci-dessous), le tout sur le thème de Noël !



Pour commencer, je voudrais saluer le travail de toutes nos associations sportives qui ont repris leurs activités malgré un contexte économique et sanitaire toujours difficile. Un grand nombre d'entre elles ont emménagé à La Passerelle et je m'en réjouis. Elles peuvent compter sur mon soutien et je leur adresse tous mes encouragements pour une année 2022 que j'espère meilleure.

Je voudrais également remercier tous les services municipaux pour leur aide quotidienne. Plus particulièrement Kévin Cox, directeur du service jeunesse, qui m'accompagne dans mes différentes missions, ainsi que Jimmy Lasaone, directeur du BsL Ados, qui fait un travail formidable à la tête de cette belle structure.

Enfin, un grand bravo à nos parapentistes qui ont monopolisé entièrement le podium des derniers championnats du monde de la discipline en Argentine. Chapeau messieurs ! De beaux projets et aménagements sont en route pour 2022, que ce soit pour le sport ou le BsL Ados, j'aurai l'occasion de vous en reparler.

Je vous souhaite, chers administrés, une merveilleuse année 2022, pleine de joie et de bonheur. Bien sportivement.



Patrice Pellegrini,

Conseiller délégué aux Sports, aux Associations Sportives et au BsL Ados



Sortie plage, découverte de la batterie, expériences scientifiques, pratique du karting ou du V.T.T., voici quelques exemples d'activités choisies par les jeunes. Ce sont 40 jeunes qui ont fréquenté le BsL Ados en 2021.



Carton plein pour la venue du club de football OGC Nice en novembre dernier ! Structures gonflables, animations foot, podium musical et stands boutique et billetterie ont attiré des dizaines de jeunes sur la place de la Tour.

En milieu d'après-midi, Jean-Clair Todibo et Evann Guessand sont allés à la rencontre des supporters en participant à une séance de dédicaces où ils ont enchaîné les autographes et les sourires lors de selfis «masqués» pour les passionnés.



Le BsL Ados veille à développer chez les jeunes l'esprit d'initiative, le sens de l'investissement et l'apprentissage du vivre ensemble.

Cet engagement se traduit par la mise en place de plusieurs types d'activités et de projets, pour les ados, dont la construction est partagée entre les jeunes et les animateurs référents du service jeunesse.



Ça y est, la bibliothèque municipale est en place dans le bâtiment La Passerelle depuis le mois de mai dernier. Une nouvelle décoration, un espace ludique pour les enfants avec marelle, tipi et autres coussins, tout pour se sentir bien. Un espace repos/lecture attend également les adultes. Les visiteurs pourront découvrir de nouveaux ouvrages et des navettes mensuelles en provenance de la médiathèque départementale sont déjà en place, n'hésitez pas à demander des ouvrages particuliers.

En prévision pour 2022 : un portail numérique pour la réservation de livres (accès au catalogue de la bibliothèque municipale ainsi qu'à celui de la médiathèque départementale), des prêts de tablettes tactiles bloquées,



des animations, des plages horaires d'ouverture agrandies (certainement 2 soirs par semaine de 16h à 18h), avec proposition d'aide aux devoirs, à la rédaction de courriers ou autre. Vous êtes invités à donner des idées d'animation, elles seront étudiées et pourquoi pas, mises en œuvre.... A vous de jouer !

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00. (Uniquement le mercredi matin pendant les vacances scolaires).

Elle se trouve au 2^{ème} étage du bâtiment La Passerelle, accès via ascenseur ou escaliers.

Jenny vous y attend ! A très vite !



Cela fait 18 mois que je suis en charge du C.C.A.S. et je remercie Monsieur le Maire de m'avoir confié cette mission. J'ai le plaisir d'évoluer auprès de Fabienne Binet qui est responsable de ce service. Ses compétences, son écoute et sa bienveillance permettent d'accompagner nos administrés dans leurs diverses démarches d'aides sociales. Depuis six mois je m'occupe aussi de la petite enfance «la crèche», cette dernière installée dans une très jolie bâtisse reçoit 35 bambins. La direction a été gérée cette année d'une part par Mélanie Gabelier durant le congé maternité de la directrice Céline Richir qui a repris ses fonctions à la fin du premier semestre. Un grand merci à toutes les deux et à leur équipe pour leur implication et le sérieux de leur travail pour le bien-être de nos petits «bout'choux»

Jocelyne Bourel,
Conseillère déléguée au C.C.A.S., à l'EHPAD et à la Petite Enfance

L'année 2021 a été marquée par quelques changements au niveau de l'équipe éducative. Sophie nous a quittées pour des paysages plus tropicaux et nous avons accueilli Céline et Stéphanie qui ont rejoint l'équipe. Malgré la Covid qui nous a obligées à fermer nos portes pendant 3 semaines, nous avons pu organiser le carnaval, la kermesse, la semaine du goût, la fête de l'automne et nous avons pu assister à un spectacle destiné à la petite enfance "Zim Zam Zouzou" proposé par la compagnie Théâtre de Lumière, qui a ravi petits et grands. La crèche fonctionne à effectif plein, 35 enfants sont accueillis au sein de la structure. Tout au long de l'année nous proposons des activités sur différents thèmes, des manipulations et des découvertes pour éveiller et développer la curiosité des enfants.



Jeux en autonomie



Exercices de manipulation



Tous très attentifs lors du spectacle Zim, Zam, Zouzou !



Le C.C.A.S. s'est retrouvé en 2021!

ccas-solidarité



Privés depuis plusieurs mois de temps de rencontres, plus d'une centaine de convives se sont retrouvés à la fin de l'été, à l'invitation du C.C.A.S. et les sourires faisaient plaisir à voir !

Bien déterminés à faire la fête, ils ont apprécié le repas de notre traiteur local «Les Plats de Marjolaine» et l'animation musicale de Frédéric et Laurence. Ils ont dansé, chanté et Mr Algeri a poussé la chansonnette en italien, un grand moment de joie et de bonheur pour tous. Le temps est passé très vite au milieu des décorations de M. Max Baralis. Ce moment convivial aurait dû se répéter en fin d'année avec le traditionnel repas de Noël. Hélas les contraintes sanitaires nous ont obligés à annuler ce repas au dernier moment.

Ce n'est que partie remise, croisons les doigts pour qu'au printemps ou à l'été prochain, nous puissions de nouveau nous retrouver pour partager de beaux moments de convivialité, que nous ne manquerons pas d'organiser.

Un C.C.A.S. dynamique...

Cette année encore a été très marquée par la pandémie. A l'initiative des Dr Monique Revel et Patrick Marty nous avons rencontré le Dr Papon responsable du centre de vaccination du Rouret qui, très gentiment, a mis à notre disposition des créneaux horaires pour nos administrés. Durant plus de trois mois, avec l'aide de Rina Vaney, nous avons écumé les listes C.C.A.S., aînés, liste canicule, nos commerçants, artisans, personnel communal, gendarmes, écoles, crèche, assistantes maternelles, présidents d'association pour leur proposer des rendez-vous.

C'est ainsi qu'environ 500 personnes ont pu bénéficier des deux 1^{ères} injections. Il convient d'adresser un très grand merci au centre de vaccination du Rouret pour sa prise en charge médicale et humaine de nos administrés.

D'autres actions ont été réalisées au cours de l'année telles que l'organisation d'un thé dansant durant la Semaine Bleue réunissant une cinquantaine de personnes aux Caves du Château.

En décembre les élus ont distribué à tous les anciens de plus de 71 ans des coffrets gourmands de Noël, accompagnés de cartes de vœux confectionnées par les enfants du centre de loisirs.



Un travail intense de prise de rendez-vous

...et à votre service

Le quotidien de votre C.C.A.S. est essentiellement centré sur :

- instruction des dossiers de demande d'aides sociales et transmission au Conseil Départemental
- maintien à domicile des personnes âgées
- renseignements sur les divers dispositifs existants
- orientation vers les différents partenaires ou travailleurs sociaux

En matière de logement social, le service peut également vous apporter de l'aide à la constitution de votre dossier de demande et il en assurera la transmission au service logement de la C.A.S.A.

Le portage de repas à domicile est un service qui s'adresse aux personnes âgées ou aux per-

sonnes ayant des difficultés à se préparer les repas. Une prise en charge financière est possible en fonction des revenus des bénéficiaires.

Le C.C.A.S. garde le lien avec les personnes fragiles et isolées lors d'événements exceptionnels, type canicule, grand froid ou lors des périodes de confinements que nous avons connues récemment. Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre des personnes fragiles et/ou isolées, n'hésitez pas à contacter le 04 92 60 35 70.

Le C.C.A.S. travaille en lien direct avec l'assistante sociale de secteur. Cette dernière assure une permanence en mairie tous les mardis de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre en contactant le 04 89 04 35 25.

bon à savoir

Le dispositif FRANCE SERVICES du Canton de Valbonne, porté par l'association Sophia Loisirs et Vie, peut vous aider, vous accompagner et vous orienter dans toutes les démarches administratives du service public.

Nathalie et Maryline assurent une permanence, en mairie, SUR RDV UNIQUEMENT, les lundi après-midi et jeudi matin. Pour toute demande de rendez-vous, merci de les contacter au 06 38 25 32 56.



Une fois encore la pandémie nous aura empêchés de vous proposer tout ce que nous avons organisé pour cette année 2021.

Nous avons malgré tout pu ouvrir une parenthèse plus festive et culturelle à partir du mois de juin dernier avec une fête patronale à voilure réduite, certes, mais qui a été un temps de retrouvailles important.

Les Estivales proposées par le Conseil Départemental ont pu rythmer notre été et de nouveaux rendez-vous sont proposés depuis la rentrée comme les soirées de «Lecture théâtralisée» dans la Chapelle de la Passerelle.

Passerelle qui a pu enfin ouvrir ses portes en 2021. Les associations baroises ont pris possession de ce nouveau lieu avec enthousiasme et nous collaborons étroitement avec elles pour corriger les imperfections qui apparaissent forcément quand «on essuie les plâtres» !

Autre nouveauté de ce début de mandat : l'ouverture de l'église Saint Jacques Le Major qui permet aux touristes et à vous tous, je l'espère, de découvrir, entre autres, le splendide retable de l'École de Louis Bréa qui fait la fierté de notre commune.

J'espère de tout mon cœur que 2022 nous permettra de vivre enfin une année culturelle la plus normale possible, faite de rencontres, de découvertes et de joies.

Brigitte Rouan

Adjointe à la Culture et aux Associations.



A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.A portrait of Dr. Yoko Kikuchi, a woman with long brown hair and bangs, smiling. She is wearing a dark blue top. The background is a plain, light-colored wall.

forum des associations

C'est le 12 septembre dernier que le dernier forum intercommunal des associations des communes de Châteauneuf, Opio, Gourdon et Le Bar sur Loup a eu lieu à la Papeterie .

Outre le soutien que la commune accorde aux associations tout au long de l'année, cette manifestation est un grand moment de convivialité et d'échanges.

Elle permet aux associations de communiquer

sur leurs activités. Les visiteurs peuvent y découvrir ou redécouvrir la vitrine associative de leur commune et profiter des démonstrations culturelles et sportives qui leur sont présentées. Bravo aux 42 associations, à tous les bénévoles pour leurs actions de tous les jours et leur participation à ce forum, en vous donnant rendez-vous en 2022 à Châteauneuf-Grasse.





Entraînements du Judo Club au dojo



Artistes en herbe à l'Atelier du Loup

Elles sont plusieurs associations à avoir «investi» la Passerelle : Judo Club, Bridge Club, Gym Fit Santé, Passerel'Compagnie, L'Atelier du Loup, Espace Musica, Yoga Hamsa Shanti, Les Petits Loups du Barois, etc.

Outre les dojos ou les salles de répétition, des salles de réunions sont également mises à disposition des associations et le planning se remplit.

Avec la levée de certaines restrictions sanitaires, le cœur associatif est donc bel et bien en train de battre au centre du village, pour un peu que l'on y prête attention.

coworking

Le dernier étage de la Passerelle est aménagé en espace de coworking avec bureaux individuels, salon de convivialité, espace machine à café, terrasse, etc.

Le fonctionnement des lieux est en rodage et fera l'objet d'un règlement et d'une tarification très prochainement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 92 60 35 70.



assos en fête

Et le bilan de la vie associative ne serait pas complet sans mettre en avant certaines de nos associations :

- les Aubarnencs qui ont enfin pu reprendre leurs activités avec une nouvelle équipe dirigeante des plus dynamiques
- les petits Loups Maraîchers et leurs activités novatrices dans le E-Maraîchage permettant de faire rayonner le nom de notre village
- Cent pour Sang et les nombreuses collectes de sang organisées
- l'U.N.C. et le Souvenir Français et leur assiduité aux cérémonies patriotiques
- les Rendez-vous du Loup, fidèles dans la tenue de leur marché mensuel sur le square Seytre et leurs ateliers du jeudi à Guintran
- les Boulistes et leur investissement au sein du groupe scolaire
- le Flambé et les temps de rencontres qu'ils ont proposés tout au long de l'année
- Les Absolues Raid Amazones et leurs manifestations à la Papeterie
- la Franco-Américaine pour les hommages à l'Amiral de Grasse
- Lou Cadeu et Passerel'Compagnie pour les beaux événements qu'ils nous ont proposés à la Passerelle
- l'A.B.P. et le Judo pour, entre autre, leur participation aux buvettes lors des fêtes communales
- le CdJ Foot qui a accueilli les enfants pour des entraînements en temps de confinement
- et l'Athlétic Philippides qui nous prépare un bel événement pour 2022 avec le 1^{er} Urban Trail au Bar sur Loup.

L'année écoulée, bien que perturbée par la pandémie de Covid-19, a vu de nombreuses actions de la police municipale. Celle-ci fut présente dans toutes les manifestations organisées sur notre commune. Elle s'est déplacée sur les écarts de plus en plus fréquemment afin de rassurer et de créer un lien avec tous les habitants.

Nous avons également souhaité mettre en place un papy-traffic qui assure et sécurise les entrées et les sorties de nos chers écoliers.

De plus un travail de cohésion avec la gendarmerie nous permet d'espérer la mise en place d'une chaîne de vigilance entre voisins dans nos campagnes. Tout désir d'adhésion à cette future structure est ardemment sollicité et nous vous conseillons de vous rapprocher de la police municipale si vous désirez y participer.

En espérant que l'année 2022 nous apporte à tous la sérénité recevez mes chers concitoyens mes vœux les plus sincères.



Alain Bricout, Adjoint à la Sécurité et aux Commémorations

missions

Assurer la tranquillité des barois et lutter contre toutes formes d'incivilités sont les priorités de votre police municipale.

Elle inscrit son action dans le cadre d'un service public de proximité dans des domaines aussi variés que la sécurisation des manifestations, la surveillance de la voie publique et des écoles, les interventions diverses menées avec le centre de secours et la protection des bâtiments communaux.

Elle assure également la rédaction des arrêtés et contrôle leur bonne application.

Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux, mais également

avec La Gendarmerie Nationale, les bailleurs sociaux, etc.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la police municipale s'est pourvue d'un nouveau matériel informatique, permettant la verbalisation dématérialisée dans le but de fiabiliser la constatation des infractions de la circulation et du stationnement et de raccourcir les délais de traitements.

Un logiciel, relié directement au centre de traitement informatique de la préfecture, permet de pouvoir identifier l'appartenance d'un véhicule en infraction à la réglementation du code de la route et de savoir si le conducteur est bien possesseur des pièces administratives obligatoires.

quelques chiffres

Quelques chiffres concernant l'activité du service pendant le dernier trimestre de l'année 2021 :

- 21 dossiers pour la mise en fourrière des véhicules gênants ou en stationnement de + de 7 jours ont été établis,
- 19 infractions à la réglementation du stationnement ont été relevées,
- 5 contrôles routiers ont été mis en place à diverses intersections du territoire communal.





Outre leurs missions premières, notre police municipale intervient également sur des missions annexes telles que : préparation et surveillance des manifestations communales, contrôle des pass sanitaires lors des événements, sensibilisation de la population au port du masque et au respect des règles de distanciation physique, participation aux réunions d'exercice ou de plan communal de sauvegarde, surveillance de la voie publique, etc.

vidéoprotection

Dépôts sauvages, stationnements gênants, dégradation de bien public, trafics en tout genre,... les actes de malveillance existent sur notre commune. Afin de les prévenir et de faciliter les enquêtes de gendarmerie, un projet d'installation de caméras de vidéoprotection est en cours de réalisation. L'implantation de 12 à 15 caméras, dont certaines seront mobiles, est à l'étude et la mise en oeuvre de ce projet se fera sur plusieurs années.

P.P.I. MANE

Suite à l'accident technologique de Lubrizol, l'état a contraint les entreprises concernées à se doter d'un nouveau Plan Particulier d'Intervention. L'entreprise MANE Notre-Dame était concernée et fin 2020, début 2021, les services «risques» de l'État et tous les acteurs de santé et sécurité concernés, ainsi que la commune ont collaboré à la rédaction de ce nouveau P.P.I. Un exercice de mise en alerte dont vous aviez été informés et auquel vous aviez été incités à participer a été effectué en janvier 2021.

Le P.P.I. de l'entreprise MANE est à présent terminé et fera l'objet d'une notice d'information à la population, créée par MANE sous le couvert des services de la préfecture et qui vous sera distribuée début 2022.

commémorations



Ne pas oublier nos anciens et tous ceux qui ont combattu pour honorer les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, voici ce que l'U.N.C. et le Souvenir Français défendent en organisant les cérémonies patriotiques sur notre commune, tout au long de l'année. Un grand merci à eux !



Une année bien remplie pour vos sapeurs-pompiers. Près de 1000 interventions effectuées, quelquefois dans des contextes difficiles. C'est pour cela que nous avons décidé de vous communiquer quelques petites informations importantes suite à des interventions vécues en 2021.

Capitaine Stéphane Augier, Chef de Centre,
Conseiller Technique Départemental du Groupe de Sauvetage Animalier

à savoir

Les Sapeurs-Pompiers interviennent sur les incendies de toutes sortes, les accidents de la route, sur les risques technologiques, sur les sauvetages d'animaux et sur diverses opérations liées aux anomalies météorologiques, et bien sûr sur le secours aux personnes.

Que se passe-t-il lorsque j'appelle les sapeurs-pompiers pour un malaise, un blessé ou un accident?

Lorsque vous appelez les secours (18, 15 ou 112), la loi oblige à ce qu'une régulation médicale soit effectuée par un médecin.

Lorsque l'intervention est urgente ou se trouve sur la voie publique, les sapeurs-pompiers seront engagés sans délais avec un VSAV seul (ambulance) ou accompagnés d'un SMUR (Médecin) ou d'une VLI (Infirmier).

Dans les autres cas, les sapeurs-pompiers pourront être engagés également mais il se peut que dans certains cas, le Centre 15 (la régulation médicale) décide de vous envoyer un

médecin libéral, une ambulance privée ou un vecteur adapté à la situation qui n'est pas toujours, heureusement, dramatique.

En finalité, il arrive que si le Centre 15 (la régulation médicale) ne trouve personne à vous envoyer car il n'y a pas un véritable caractère d'urgence, même s'il est normal que vous soyez inquiets pour vos proches ou vous-même, il décide d'envoyer, par carence, les sapeurs-pompiers. Dans ce cas, il peut arriver que les pompiers se présentent à votre domicile avec un certain délai mais qui ne leur est pas imputable. En effet, la recherche aura pris un peu de temps et faute de trouver la solution adaptée, le Centre15 se résoudra à faire partir les sapeurs-pompiers. Sachez que pour toute intervention, même celle classée en carence, les sapeurs-pompiers feront le maximum pour vous porter assistance, même si quelques fois, la mission n'a aucun caractère d'urgence.

centre des secours

recrutement



Vous habitez sur la commune ou sur une commune à proximité.

Vous avez 18 ans et plus.

Vous avez un peu de disponibilité à consacrer à cette activité, vous désirez aider vos concitoyens, vous êtes motivés pour vous lancer dans une grande aventure humaine et enrichir d'expériences uniques votre quotidien !

Rejoignez la grande famille des Sapeurs-Pompiers Volontaires !

Ensuite, on s'occupe de tout.

Les recrutements pour l'année 2023 se feront à partir du mois d'août 2022.

Si vous êtes intéressés, envoyez une lettre de motivation, un curriculum vitae dès le printemps 2022 à :

Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers du Bar sur Loup, avenue des Écoles, 06620 Le Bar sur Loup



borne à incendie

Vous voyez souvent ces petits poteaux rouges au bord des routes ou à proximité des bâtiments et des établissements recevant du public, **merci de ne jamais vous garer devant ou d'empêcher l'accès à ceux-ci.** Ces poteaux, sont des poteaux incendie qui servent à alimenter les engins pompes des sapeurs-pompiers lors des incendies.

Attention, en cas d'obstruction, vous risquez une amende importante et surtout vous risquez de mettre en danger des personnes.

sauvetage animalier



Que dit la loi concernant la prise en charge des animaux ? :

Les animaux morts ou errants doivent être pris en charge par les mairies. (Police municipale, organismes agréés conventionnés par la municipalité, service municipal spécialisé,...). Les sapeurs-pompiers sont uniquement chargés d'intervenir sur les animaux

en danger ou blessés.

Dans certains cas, notamment les animaux de la faune sauvage locale chassable (chevreuil, cerf, sanglier,...) ou non (renard, blaireau,...), lorsque ceux-ci sont blessés, il est quasiment impossible de les soigner pour des raisons physiologiques.

Dans ce cas, la loi doit s'appliquer strictement et c'est un Lieutenant de Louveterie, assermenté par le Préfet qui est chargé d'abattre légalement l'animal.

Cela peut paraître cruel, mais c'est la méthode qui permettra d'éviter de laisser souffrir un animal qui ne pourra pas être soigné.

Au Bar sur Loup, les sapeurs-pompiers disposent d'une équipe spécialisée pour le sauvetage des animaux mais elle ne peut pas faire de miracle et doit se conformer à la loi.

Conduite à tenir : Dans tous les cas, si vous blessez un animal sauvage en voiture, si vous rencontrez un animal sauvage blessé, vous appelez le «18» et une solution sera trouvée pour l'animal. S'il y a une chance de le sauver, tout sera tenté. Sinon, il faudra se résigner à le faire abattre réglementairement et légalement afin d'éviter des souffrances inutiles. Si vous êtes en présence d'un animal domestique blessé (chien, chat, pour les plus courants), vous appelez le «18» et un véhicule sera engagé pour porter secours à l'animal et en l'absence de propriétaire sur place, celui-ci sera dirigé par nos soins dans la clinique vétérinaire la plus proche traitant les urgences.

Dans tous les cas, ne restez pas avec des doutes, le numéro administratif de la caserne du Bar sur Loup est le suivant : 04 92 15 34 70 (demandez à parler au responsable de l'équipe de garde ou alors au chef de centre ou à l'un de ses adjoints) et vous pourrez ainsi demander des informations ou obtenir la bonne marche à suivre ou tout simplement la solution à votre problème.

Nous sommes là chaque jour, à toute heure pour assurer votre sécurité et vous porter secours !





liste Richard Ribero

Chers Administrés,
18 mois de mandat et ...

L'équipe municipale en place a reçu un mandat de la population pour mettre en œuvre une vision, donner une direction générale, inscrire la commune dans une dynamique.

Grâce aux services municipaux qui maîtrisent la technique administrative, l'équipe élue doit se consacrer à transformer ses idées en actions et en projets concrets. Elle se doit d'être au service de ses administrés, pour les écouter, les renseigner ou leur expliquer la finalité de ses actions.

La période particulière de pandémie est sûrement prenante pour les affaires de la commune, mais nous ne recevons aucune information sur la vision et l'ambition politique de notre majorité municipale en matière de culture, de sport, d'urbanisme, de qualité de vie ou de sécurité, de projets prévus ou en cours. Au fil des conseils municipaux, les délibérations sont souvent techniques, mais aucune ne laisse entrevoir une perspective, une stratégie, un cap ... où va notre commune ??

On entend que les finances sont au plus mal et ce motif est souvent invoqué pour réduire les budgets, augmenter les tarifs (garderie, cantine ...), augmenter les impôts locaux ... Quelle en est la cause ? Est-ce si grave ?

Notre municipalité s'empresse de vendre des terrains communaux pour réaliser 41 logements en cœur de village ... pas de présentation de projet, pas d'étude d'impact, pas d'ambition

architecturale ou urbanistique, pas de construction écoresponsable ... mais si ces projets sont bons pour la commune, pourquoi ne pas communiquer dessus ?

La Passerelle, ancien hospice rénové à grands frais et inauguré depuis bientôt 2 ans n'a qu'une activité restreinte et très confidentielle alors qu'il devait être un centre de vie.

Nous réclamons plus de communication, plus d'information sur le devenir de notre commune dans Lou Cougouou ainsi que la réouverture de la Tribune Libre pour permettre les expressions citoyennes.

Chers Administrés, voilà notre sentiment actuel sur notre commune, notre équipe d'élus, Anne Cartau-Bouchet, Benoît Cuny et moi-même, sommes à votre disposition pour porter votre voix.

Bonne Année à tous remplie de joie et de bonheur pour vous et vos proches !

Richard Ribero

liste POUR VOUS AVEC VOUS

En mai 2021, nous avons écrit un article dans Lou Cougòu en faveur d'une ouverture constructive avec la nouvelle municipalité et nous n'avons pas changé d'avis. Nous remercions Mr le Maire pour l'organisation des conseils préparatoires même si nous regrettons le manque de concertation avec les élus de la minorité sur les dossiers majeurs.

Nous sommes conscients de la situation économique de la commune, parfaitement expliquée par Mr Muller, adjoint aux finances. Le bilan du passé, les baisses des dotations d'État ont imposé des décisions difficiles et regrettables. Profitons de ce temps pour réinventer le modèle économique et touristique du village comme l'organisation de l'Urban Trail en mai 2022, imaginé par l'Athlétic Philippides. Nous encourageons cette démarche et l'avons proposée dans notre programme municipal pour faire découvrir notre village autrement.

Nos inquiétudes :

Le PLU, approuvé en 2019, conduit à une augmentation importante de la population sur la commune avec l'autorisation de constructions sur de petites parcelles comme sur l'Escure. Si la commune devait dépasser les 3500 habitants, nous serions assujettis à un quota de logements sociaux accompagné de problèmes de circulation et de parkings supplémentaires.

Réhabilitation du Centre des Impôts et de la Poste. Ces deux bâtiments se situent à des endroits stratégiques dans le village et leur destination est essentielle pour redynamiser le village. Il est important d'ouvrir une concertation avec les élus et la population pour trouver une affectation objective de ces bâtiments, c'est une occasion à ne pas manquer.

Nos requêtes :

La révision générale du PLU (urgente).

Créer un Hôtel d'Entreprises indépendant en remplacement du Centre des Impôts avec espace de travail partagé pour le télétravail et la création d'entreprises.

Réaliser l'étude d'un Plan de Déplacement Communal global sur le territoire (Piétons et transports).

Réaliser une étude de création de parkings dans le centre du village.

Créer un Atlas de Biodiversité Communal, avec participation des Barois.

Créer des espaces agricoles pour favoriser le circuit court.

Envisager l'utilisation d'une application Smartphone pour une communication en temps réel de la commune vers les Barois...

Toujours actif, PVAV vous souhaite une excellente année.

Pour nous joindre :

www.pvavlebarsurloup.fr et <https://www.facebook.com/PVAVlebarsurloup/>

Texte communiqué par M. Stéphane Bonnouvrier et non validé par Mme Audrey Guinet.

Des dissensions au sein de la liste élue P.V.A.V. vont amener des modifications du règlement intérieur du conseil municipal concernant la communication des élus de l'opposition, lors du prochain conseil, afin que ce genre de situation ne puisse plus se reproduire.



naissances

Louise, Maria, Magalie, Véronique VON HIRSCH	05/01/2021
Mathilde, Maria, Mélodie, Vera VON HIRSCH	05/01/2021
Enzo, André, Evariste PALAU	11/01/2021
Manon, Angela RABAH	08/03/2021
Noah, Haroun MHARRAM HADJ ROMDHANE	17/03/2021
Léonie, Hortense GARNIER	21/04/2021
Alice, Lison, Christine DEILLER	29/04/2021
Mayline NAGRA	29/04/2021
Sunny WENCKEBACH	06/05/2021
Tom, Milo NEGRO	28/05/2021
Iyed BRAHAM	12/06/2021
Kahyla BOUKADIDA	31/07/2021
Yasmine BEN-ABDALLAH	22/08/2021
Aurélia, Aliénor, Aline, Isabelle HULAK	16/10/2021
Charlotte, Cindy, Patricia, Francine HETEAU	20/10/2021
Chloé, Lucia, Suzette FERRERO PIFFARETTI	09/11/2021
Léonardo EGLE LOMBARDO	26/11/2021
Livaï, Alessio, Logan DI GIORGIO SADIKI	07/12/2021
Louis MOLINERI	18/12/2021
Arthur, Louis, Henri ROUSSELOT	30/12/2021



Maëlys, Carla, Élodie GONTIER
9 avril 2021



Lucas, Frédéric, John CHAN KIN PARISEL
19 septembre 2021

mariages

Isabelle CALON et David RUBINSON	13/02/2021
Carine QUILLERÉ et Jean-Michel BONTEMPS	31/07/2021
Clémence DUPONT et Marc FONTAINE	05/08/2021
Laure MUSARRA et Julien GERGES	04/09/2021
Elena BUROVA et Christophe CHABAUD	21/09/2021



Sophie REVEL et Alexis GNILKA
13 février 2021



Nathalie ABRAHAMME et
Jean-Yves MESTRE
11 septembre 2021



Victor-Alexandre MANE et
Clara DORSEMAGEN
18 décembre 2021

décès

Lucienne LATY épouse GUALLINO	15/01/2021	Francis MARCHESI	17/06/2021
Denise TILMAN épouse VASSEUR	15/01/2021	Josette DEFERT épouse MARCANT	09/07/2021
Emma BETTI épouse COGNE	20/01/2021	Pompée ANTONA	17/07/2021
Catherine ROSSO épouse PEPINO	22/01/2021	Marcel LEVESQUE	23/07/2021
Léonie GUÉRIN épouse DUMAS	25/01/2021	Liliane FRANCK épouse RICHIARDONE	31/07/2021
Emma CALANDRI épouse DUFOUR	27/01/2021	Georgina VÉREZ épouse WISCHNEWSKI	13/08/2021
Josiane NICOLAS épouse MILANGE	26/01/2021	Hélène FALCO épouse RAMONDA	16/08/2021
Jeannine PRUGNEAU épouse MERLE	27/01/2021	Philippine BOMBARO épouse ALACCHI	19/08/2021
Micheline SEGUI épouse CASSAR	28/01/2021	Patrick BUREAU	14/09/2021
Josette ROSSI épouse GIRAL	28/01/2021	Paula OTTO-GALLIN	03/10/2021
Louissette BIANCHI épouse PIERINI	30/01/2021	Christiane CANTA épouse CASTAGNONE	14/10/2021
Nicole GAUTIER épouse FÉRAUD	01/02/2021	Albert DELATTRE	10/10/2021
Jeannine PHILIPPE épouse PAPETTI	03/02/2021	Fortunato DE RACO	11/11/2021
Neyde GOMES épouse RACINE	07/02/2021	Marguerite GIRAUDO épouse BELLONE	25/11/2021
Flora GRANDI épouse PAULUS	09/02/2021	Marcel GUIDO	25/12/2021
Germaine MAURICE épouse DEROTTE	14/02/2021	Philippe JEANNERET	26/12/2021
Yvette DOURLET épouse BLAIS	19/02/2021	Joseph SANSONI	28/12/2021
Michel GOUJON	26/02/2021	Monique LEFEBVRE épouse CALZOLARI	31/12/2021
Patrick PISON	02/04/2021		
Laurent PONZO	24/04/2021		
Albert BARANYAI	27/05/2021		
Olivier CHARRONNEAU	31/05/2021		

transcriptions décès

Daniel ARNEODO	01/01/2021	Marie-Claude MARILLIER	30/03/2021
Angela DE RACO épouse GIRARD	10/01/2021	Françoise DAVID épouse CHAZERAND	19/05/2021
Jérôme BOURGNE	07/01/2021	Jean-Daniel KALTENBACH	19/05/2021
Maria WILLEMS épouse MADRIGHELLI	18/01/2021	Loïc VANEY	26/05/2021
Annie OLIVER-BALLESTER épouse HOLTZMER	18/01/2021	Bernard KERNTIFF	26/05/2021
Marcelle TORTO épouse REILLANNE	24/01/2021	David CHEMLA	16/07/2021
Denise FÉRAY épouse LEGRAS	24/01/2021	Joseph AIMAR	09/08/2021
Anne LALIM épouse BIANCHINI	30/01/2021	Jean-Michel GUIDO	22/09/2021
Luciano PLOTEGHER	01/02/2021	Micheline CHAUMEIL épouse PERROT	20/11/2021
Marcel ROGGERO	18/03/2021	Odette EUZIERE épouse RABAIN	22/12/2021



Meilleurs voeux 2022!

Directeur de la Publication : François Wyszowski
Rédaction et Infographie : Service Communication Mairie
Crédits photos : Service Communication Mairie
Imprimerie : Suissa Imprimeur - Distribution : Prospekto
Tirage à 1600 exemplaires
Publication gratuite- Janvier 2022

